



2019oct.-08 | 13 h 50 min 58 s HAT

Destinataires : Exploitants actuels et nouveaux participants (liste de distribution ci-jointe)

J'ai parlé individuellement avec la plupart d'entre vous de plusieurs incidents importants qui sont survenus dans la zone extracôtière Canada–Terre-Neuve-et-Labrador au cours de la dernière année et demie, y compris quatre rejets importants non autorisés et un travailleur blessé susceptible de mourir. Les incidents très préoccupants se sont également produits dans ce délai au large de la Nouvelle-Écosse, dont nous continuons de discuter avec nos homologues de l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

Lors de la table ronde du 7 octobre 2019 avec les ministères des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador et du gouvernement fédéral, les participants ont entendu dire que les gouvernements considèrent ces incidents comme inacceptables, et je suis certain que vous conviendrez qu'il faut améliorer le rendement de l'industrie. Comme je l'ai dit pendant cette réunion, l'C-NLOHE s'inquiète des facteurs qui peuvent survenir dans le cadre de ces incidents, notamment en ce qui concerne la formation et la compétence pour reconnaître les événements anormaux et réagir de façon appropriée à ces événements; le manque d'attention aux signaux faibles ou aux alarmes; et la discipline procédurale.

Alors que l'C-NLOHE mène cinq enquêtes officielles et actives, je vous écris pour réitérer nos attentes à l'égard d'un programme d'amélioration à l'échelle de l'industrie qui doit englober les exploitants actuels, les nouveaux venus, les autorités de certification, les entrepreneurs et les sous-traitants dans la zone extracôtière Canada–Terre-Neuve-et-Labrador. En particulier, les participants de l'industrie doivent évaluer les éléments suivants et prendre les mesures collectives et individuelles appropriées pour :

- communiquer les causes profondes, les mesures correctives et les leçons retenues des incidents susmentionnés ainsi que tout autre incident pertinent ou tout quasi-incident;
- achever et mettre à profit les travaux récents visant à améliorer les protocoles en cas de conditions météorologiques défavorables, notamment en tenant compte des changements climatiques et de la gravité accrue des conditions environnementales au large des côtes;
- traiter toute pression sur la production, toute complaisance ou tout biais de confirmation qui risque de survenir dans la culture du leadership de l'industrie et des employés;
- s'assurer qu'une attention appropriée est également accordée à la lutte contre les signaux faibles et les alarmes, les émissions fugitives et les risques moyens à faibles;
- vérifier régulièrement que les entrepreneurs, les sous-traitants et les autorités de certification sont formés et compétents;
- déceler les lacunes en matière de formation et de compétences, et les combler rapidement;
- s'assurer que les connaissances historiques et les leçons retenues des incidents antérieurs ne sont pas perdues;
- assurer la qualité et la rigueur appropriées des évaluations des risques qui éclairent la planification et la prise de décisions opérationnelles;
- examiner le rendement de la Société d'intervention Maritime, Est du Canada dans le cadre des récentes interventions aux déversements, afin d'améliorer le rendement à l'avenir;
- planifier le prochain exercice annuel de synergie en tenant compte de ces préoccupations;
- prendre des mesures pour rétablir et renforcer la confiance du public et celle des pêcheries et autres intervenants clés;
- soulever et traiter toute autre question jugée nécessitant une attention et des mesures correctives.

L'C-NLOHE est disponible pour fournir d'autres observations sur les questions ci-dessus, à mesure que nous prenons les mesures suivantes :


- poursuivre notre parcours vers une réglementation axée sur le rendement, y compris une surveillance accrue des installations et des exploitants qui ont de la difficulté à atteindre des niveaux acceptables de rendement opérationnel du point de vue de la sécurité et de l'environnement, par l'entremise de discussions, de vérifications et d'inspections supplémentaires;
- planifier un forum au début du mois de décembre pour discuter de la prévention des déversements et de l'intervention à ceux-ci, avec les parties susmentionnées et d'autres intervenants clés;
- poursuivre nos efforts pour appuyer les gouvernements et se préparer, à l'interne et avec l'industrie, à la modernisation de la réglementation;
- appuyer également les gouvernements dans l'examen des éléments du régime législatif et réglementaire de l'Accord atlantique et la réalisation d'analyses comparatives internationales, à la suite d'une réunion de hauts représentants fédéraux, provinciaux et de l'C-NLOHE convoquée par le ministre Coady le 30 août 2019.

Il convient de noter que le travail requis par l'industrie locale est conforme aux discussions qui ont eu lieu à l'assemblée générale annuelle du Forum international de la réglementation de juin dernier. Le Forum international de la réglementation a réitéré son appel à l'action destiné à l'industrie pour qu'elle renforce son leadership en matière de sécurité en déployant des efforts soutenus pour prévenir les incidents, notamment en ce qui concerne la sécurité des processus et les incidents majeurs. Parmi les zones prioritaires soulevées par le Forum international de la réglementation en vue d'améliorer la réduction des risques, mentionnons la prévention des incidents de contrôle des puits par une gestion efficace des barrières, le maintien d'opérations sécuritaires dans le cadre de la production, de l'apprentissage et du partage des connaissances dans l'ensemble de l'industrie, et la garantie de la mise en œuvre sécuritaire des technologies numériques.

Je m'attends à ce que vous élaboriez un plan d'action pour améliorer le rendement relatif à l'environnement et la sécurité à l'échelle du bassin, qui sera annoncé publiquement à la suite du forum sur la prévention des déversements et l'intervention à ceux-ci de décembre. L'agent principal de la conservation de l'C-NLOHE sera en contact avec vous sous peu pour planifier collectivement un forum fructueux.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ces questions dont je me ferai un plaisir de discuter.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

DocuSigned by:

CFD41ADA354F4FA...

Scott Tessier

Président-directeur général

c. c. : L'honorable Siobhan Coady, député

Ted Lomond, sous-ministre des Ressources naturelles, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Christyne Tremblay, sous-ministre des Ressources naturelles, gouvernement du Canada

Tim Gardiner, Ressources naturelles Canada

Paul Barnes, Association canadienne des producteurs pétroliers

DNV-GL et Lloyd's Register, Autorités de certification

5th Floor, TD Place ■ 140 Water Street ■ St. John's, NL A1C 6H6 t. 709 778 1400 f. 709 778 1473

WWW.CNLOPB.CA

Liste de distribution :

Emily Curthoys
Vice-présidente, Canada atlantique
Chevron Canada Limited
C.P. 79, 215, rue Water, bureau 700 St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6C9

Unni Merethe Skorstad Fjaer
Vice-présidente, Opérations au large de
Terre-Neuve-et-Labrador
Equinor Canada Limited
2, chemin Steers Cove
Immeuble Cormack, 2^e étage
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6J5

Todd Hartlaub
Gestionnaire principal, Global Exploration
(GE), Canada atlantique
China National Offshore Oil Corporation
(CNOOC)
215, rue Water, bureau 701A
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6C9

Josef Tremblay
Vice-président, côte est
Suncor Énergie Inc.
130, promenade Kelsey, bureau 200
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B Ot2

Marty Tate
BHP Petroleum (New Ventures) Corporation
1500, boulevard Post Oak, bureau 150
Houston (Texas)
États-Unis 77056

Peter Larden
Président
ExxonMobil Canada Limited
100, rue New Gower, bureau 1000
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6K3

Jim Keating
Premier vice-président, Développement
extracôtier
Nalcor
500, promenade Columbus
C.P. 12800
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 0C9

Trevor Pritchard
Premier vice-président, région de l'Atlantique
Husky Oil Operations Limited
351, rue Water, bureau 107
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 1C2

Scott Sandlin
Président
Hibernia Management and Development
Company Ltd.
100, rue New Gower, bureau 1000
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6K3

Gregory Rheaume
Gestionnaire de projet à potentiel de
réchauffement planétaire (PRP)
BP Canada Energy Group
501, boulevard Westlake Park
Houston (Texas)
États-Unis 77079